

# École Primaire Publique

9 route de Ternant  
01 500 AMBUTRIX



**04 74 34 53 15**

(vous pouvez appeler de 7h30 à 8h15,  
de 11h40 à 13h15 , après 16h30)



# L'équipe



Valérie STEIN  
directrice  
enseignante des Marsupilamis



Cécile TATOT  
enseignante des Alphas



Anne RUELEN  
enseignante des Lutins



Magali ROMEAS  
ATSEM des Lutins

# Horaires

## 1/ La rentrée :

La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre 2021 pour les élèves.

## 2/ horaires de l'école :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
matin	8h20	8h20		8h20	8h20
	11h30	11h30		11h30	11h30
après-midi	13h20	13h20		13h20	13h20
	16h30	16h30		16h30	16h30

La ponctualité est essentielle.

Un élève en retard, c'est toute l'école qui est en retard.

## 3/ Vacances scolaires : (Nous sommes en zone A).

Toussaint :	du vendredi 22 octobre après la classe, reprise lundi 8 novembre
Noël :	du vendredi 17 décembre après l'école, reprise lundi 3 janvier
Hiver :	du vendredi 11 février après l'école, reprise lundi 28 février
Printemps :	du vendredi 15 avril après l'école, reprise lundi 2 mai
Pont de l'Ascension	du mardi 24 mai après l'école, reprise lundi 30 mai
Fin des cours :	Mercredi 6 juillet

# Première rentrée en maternelle

L'entrée à l'école maternelle est pour beaucoup d'enfants la première expérience hors du milieu familial. C'est dire combien ce moment est important dans la vie de votre enfant. Il aura besoin de votre aide.

## **Vous pouvez l'aider à franchir cette étape :**

- ☺ Parlez lui souvent de l'école comme d'un lieu agréable.
- ☺ Montrez lui les bâtiments chaque fois que vous passez devant l'école.
- ☺ Aidez le à devenir autonome en l'encourageant à ranger ses jouets, à s'habiller tout seul (des vêtements confortables, des chaussures faciles à enfiler sont préférables à l'école où les enfants participent chaque jour aux séances de motricité).
- ☺ Parlez lui comme à un grand le plus souvent possible.
- ☺ Feuillotez régulièrement ses cahiers. Des informations, des pages familles vous seront réservées. Ce sera pour votre enfant l'occasion de vous parler de ce qu'il fait à l'école et de raconter en classe, à la maîtresse ou à ses camarades (selon son envie) ce qu'il aura mis, avec votre aide, sur ces pages.

A chaque rentrée, prenez le temps d'accompagner votre petit écolier. Prévenez-le que vous allez partir et que vous reviendrez le chercher à 11h30 ...et partez !

S'il sent que vous êtes calme et déterminé, il n'appréhendera pas votre absence. Dès le départ des parents, les apprentissages commencent.

Si besoin, vous pouvez rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant sur rendez-vous (laissez passer quelques semaines ...)

Une réunion de rentrée sera proposée dès les premiers jours.

# Le matériel

1/ Pour la maternelle (classe des Lutins) :



▶ 3 grosses boîtes de mouchoirs en papier (contenant au moins 100 mouchoirs).

▶ 1 ensemble de rechange pour votre enfant (culotte ou slip + chaussettes + pantalon + tee shirt + pull ou sweat) et un sac plastique dans une boîte en carton (boîte à chaussures par exemple) marquée au nom de l'enfant.

▶ 1 petite couverture (ou duvet ou sac de couchage) pour la sieste (uniquement pour les élèves de Moyenne Section et pour les élèves de Petite Section qui viennent à l'école l'après-midi, pas pour ceux qui viennent uniquement le matin) avec un grand sac cabas pour ramener le tout à la maison à chaque vacances.

▶ 1 paire de chaussons solides, pratiques et confortables (votre enfant va les porter toute la journée, ils doivent bien tenir aux pieds en particulier pour la motricité, le sport, et être faciles à mettre et à enlever).

▶ 1 petit cartable de type sac à dos pouvant contenir un petit cahier (17x22cm) ainsi que le doudou

⚠ Tout objet susceptible d'être égaré doit être marqué avec prénom et nom de famille (gilet, bonnet, gants, linge de couchage, doudous...).

## 2/ Pour le cycle 2 (classe des Alphas) :

### POUR LES ALPHAS en CP, CE1, CE2

- ▶ un gros classeur à levier et 6 intercalaires en carton (en carton et surtout pas en plastique!)
- ▶ une pochette format A4 avec des élastiques
- ▶ un cahier de texte
- ▶ des crayons de couleurs et des feutres rangés dans une trousse
- ▶ un taille-crayon, un bâton de colle et des ciseaux dans une autre trousse
- ▶ une boîte de mouchoirs
- ▶ une ardoise blanche avec un stylo effaçable



## 3/ Pour le cycle 3 (Marsupilamis CE2, CM1, CM2):

Pour la prochaine rentrée en Cycle 3 dans la classe des Marsupilamis, votre enfant aura besoin de quelques fournitures. Le matériel n'a pas besoin d'être neuf, il doit seulement être en bon état.

### - une trousse contenant:

- un stylo bic cristal bleu, un noir, un vert et un rouge
- un taille-crayon
- une colle en bâton
- crayon à papier (type HB)
- une gomme
- des ciseaux
- un compas
- une boîte de crayons de couleur

### - un cartable contenant:

- un agenda
- une pochette grand format avec élastiques
- une calculatrice (4 opérations et parenthèses)
- une équerre
- un classeur grand format
- un paquet de pochettes plastiques perforées grand format (A4) pour grand classeur
- un classeur petit format
- une blouse pour les séances d'art plastiques (ou un vêtement ne craignant rien et que l'enfant puisse enfiler au-dessus des ses vêtements)
- une règle plate de 20 cm en plastique (pas de métal)
- deux grosses boîtes de mouchoirs en papier
- une ardoise noire + une boîte de craies + petit chiffon



# Les programmes officiels

## 1/ Pour le cycle 1 (PS / MS / GS) :

Les enseignements de maternelle sont organisés en cinq domaines d'apprentissage.

- 1/ Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- 2/ Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- 3/ Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- 4/ Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- 5/ Explorer le monde

## 2/ Pour le cycle 2 (CP / CE1 / CE2) :

### DOMAINE 1/ LES LANGAGES POUR COMMUNIQUER

⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant une langue régionale (Anglais à Ambutrix)

⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

### DOMAINE 2/ LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

### DOMAINE 3/ LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

### DOMAINE 4/ LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES :

sciences et technologie, géographie, éducation physique et sportive, mathématiques

### DOMAINE 5/ LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET L'ACTIVITÉ HUMAINE :

histoire, géographie, mathématiques, sciences et technologie, français, langues vivantes, arts, éducation physique et sportive

Les nouveaux programmes pour le cycle 2 et 3 sont effectifs depuis la rentrée 2016.



### 3/ Pour le cycle 3 (CM1 / CM2 / 6<sup>ème</sup>) :

#### DOMAINE 1/

- ⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- ⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale (à l'école d'Ambutrix, les élèves apprennent l'anglais)
- ⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- ⇒ Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

#### DOMAINE 2/

- ⇒ les méthodes et outils pour apprendre

#### DOMAINE 3/

- ⇒ la formation de la personne et du citoyen

#### DOMAINE 4/

- ⇒ les systèmes naturels et les systèmes techniques : sciences et technologie, géographie, éducation physique et sportive, mathématiques

#### DOMAINE 5/

- ⇒ les représentations du monde et l'activité humaine : histoire, géographie, mathématiques, sciences et technologie, français, langues vivantes, arts, éducation physique et sportive

Les nouveaux programmes pour le cycle 2 et 3 sont effectifs depuis la rentrée 2016.

# Le règlement

L'entrée et la sortie se font par le grand portail en bois. **Cependant, pendant toute la durée du protocole Covid, entrée et sortie se feront par la porte d'entrée route de Ternant.**

L'accueil des élèves de Primaire se fait dans la cour (en classe sous protocole Covid).

L'accueil des élèves de maternelle se fait :

▶ en classe le matin (les parents aident à mettre les chaussons, font passer l'enfant aux toilettes, puis le confient à la maîtresse et s'en vont rapidement sans entrer dans la classe)

▶ en classe l'après-midi (les parents ou nounous accompagnent les PS et MS directement dans la salle de sieste surveillée par l'ATSEM, les GS vont faire un temps calme dans leur classe).

La sortie des élèves de maternelle se fait :

▶ À 11h30 et 16h30, les familles des petits viennent les chercher dans la classe de maternelle et procèdent elles-même à l'habillage.

Seules les personnes autorisées par écrit par les parents peuvent venir chercher un élève à la sortie (les parents remplissent, à chaque rentrée de septembre, une fiche de renseignements détaillée).

Le règlement détaillé de l'école sera collé dans le cahier de liaison de votre enfant en début d'année scolaire. Il devra être signé par les parents et par l'élève.

# Santé

## 1/ Le goûter :

Les élèves ne sont pas autorisés à apporter de goûter à l'école. En maternelle un calendrier est mis en place.

Pour les anniversaires, chaque classe a un fonctionnement particulier pour que les anniversaires soient un événement spécial. Chaque enseignante vous expliquera son fonctionnement lors de la réunion de rentrée.

## 2/ Maladies, médicaments :

Les enfants malades ne peuvent pas être accueillis à l'école (contagion, fatigue, inconfort...).

Il est donc indispensable de prévoir un mode de garde pour ces moments-là.

Les enfants souffrant de pathologies particulières (allergies, maladies chroniques etc) doivent bénéficier d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) signé par la famille, le médecin, l'école et le service de santé scolaire.

Dans ce cas, et seulement dans ce cas, les médicaments nécessaires pourront être administrés. Aucun médicament n'est autorisé à l'école en dehors des PAI.

Il est donc fondamental de signaler à la directrice toute maladie chronique.

En petite et moyenne Section, les enfants sont suivis par la PMI (visite médicale, prévention).

A partir de la Grande Section, c'est le Service de Santé Scolaire (éducation nationale) qui s'en charge.

Vous serez prévenus à l'avance des dates de visites médicales réalisées à l'école (PS, MS et CE2).

### 3/ Sécurité :

Le port de bijoux n'est pas autorisé en maternelle. Les objets personnels (jouets, jeux, téléphones...) ne sont pas autorisés à l'école.

Le RASED (réseau d'aide spécialisé), composé d'un psychologue et de Maîtres Spécialisés nous assiste dans le dépistage et le suivi des difficultés scolaires.

### 4/ La propreté :

Le rythme de l'école, la fatigue peuvent entraîner quelques oublis occasionnels. Pour parer à ces petits accidents, nous vous demandons, en maternelle, de laisser à l'école des vêtements pour le change, rangés dans un sac marqué au nom de l'enfant. Pensez également à habiller votre enfant, les jours d'école, avec des vêtements ne craignant pas les salissures...)

### 5/ Les doudous en maternelle :

Pour garder un lien avec la maison, votre enfant peut apporter son «doudou», peluche (de taille raisonnable) qu'il laissera dans son petit cartable... Il apprendra petit à petit à s'en séparer (avec votre aide) pour participer aux activités d'apprentissage.

Les tétines physiologiques sont acceptées uniquement au moment de la sieste (si elles sont indispensables au sommeil de l'enfant.)

### 6/ La sieste en maternelle :



Un temps de repos est souvent nécessaire dans la journée de l'enfant. Modulée en fonction de son âge et de ses besoins, une sieste est organisée en maternelle. Pour les plus grands, elle peut prendre la forme d'un temps calme. Une sieste est obligatoire pour les élèves de Petite Section de septembre à juillet.

# Assurances

L'assurance scolaire n'est pas obligatoire sauf pour les sorties hors temps scolaire.

Mais, à l'école aussi votre enfant peut provoquer ou être victime d'un accident.

Nous vous recommandons une assurance qui couvre les risques «Responsabilité civile» et «individuelle accident» pour l'année scolaire en cours.

Merci de remettre dès la rentrée, à l'enseignant, une attestation de votre assurance familiale, couvrant l'année scolaire.

# Les associations

## 1/ Le Sou des Écoles :

Le Sou des écoles est une association créée en octobre 1997 qui a pour but « d'aider financièrement les sorties scolaires des élèves, d'améliorer la vie matérielle, la santé et le bien-être des enfants ». Chaque parent est membre de droit du Sou des écoles tant qu'il a un enfant scolarisé à l'école d'Ambutrix.

Ce ne sont pas les enseignantes qui décident de l'utilisation de l'argent mais les membres du bureau.

Elle est constituée de parents bénévoles. Elle s'occupe exclusivement d'actions ponctuelles comme la vente des chocolats de Pâques ou la kermesse... L'organisation de ces manifestations nécessite que les bénévoles soient suffisamment nombreux. En début d'année, après la réunion de rentrée, une Assemblée Générale est organisée pour l'élection du bureau. Tous les parents d'élèves, bénévoles ou non, sont conviés à cette Assemblée Générale de grande importance.

## 2/ La Coopérative Scolaire :

Gérée par les enseignantes, cette association a pour but de financer les sorties scolaires et les projets pédagogiques tout au long de l'année. L'argent gagné grâce à de petites manifestations (ventes de gâteaux, photos de classe, photophores, etc) permet également d'acheter du matériel pour les enfants dans le cadre de projets de classe (jeux, ingrédients, livres...).

100 % des bénéfices de cette association sont utilisés pour les élèves de l'école dans le cadre scolaire.

La Coopérative Scolaire adhère à l'OCCE. Tous les enfants ont une carte de membre. L'OCCE permet d'emprunter des jeux, du matériel (ex : mallette de jeux coopératifs, Kin ball, jardinage etc.).

### **3/ La bibliothèque :**

Une bibliothèque gérée par des bénévoles est installée dans les locaux de l'école. Les enfants peuvent s'y inscrire.

Des animations occasionnelles peuvent être proposées : voir le site de la commune d'Ambutrix.

En plus des horaires d'ouverture au public, les élèves bénéficient de plages horaires d'accès à la bibliothèque sur le temps scolaire. Les élèves de CE2, CM1, CM2 peuvent emprunter des livres le vendredi matin avant l'ouverture de l'école.

### **4/ Cantine et périscolaire :**

La mairie propose un service d'accueil périscolaire et un service de restauration scolaire. Pour tout renseignement, contacter la mairie ou voir le site de la municipalité. Ces services ne sont en aucun cas gérés par l'école.

# LES ACTIVITÉS

## 1/ La natation :

Chaque année, les élèves de Grande Section, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se rendent à la piscine de Saint Vulbas pour 10 séances de natation financées (transport et activité) par la municipalité.

Les élèves de Petite Section et de Moyenne Section ne sont pas concernés. Ils viennent à l'école comme les autres jours.

Vous serez informés plus en détail des dates et conditions des sorties natation au moment opportun.

Nous aurons besoin de parents agréés (pour accompagner les élèves dans l'eau) ayant suivi une formation de 3 heures ; et de parents non agréés pour nous accompagner pour le transport et l'habillage.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour l'une des deux sessions d'agrément qui ont lieu jeudi 9 septembre à AMBERIEU ou vendredi 10 septembre à SAINT VULBAS ! (même si vous pensez ne nous accompagner qu'une seule fois dans l'année).

## 2/ Les ateliers :

Dans le cadre des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), les enseignantes mettent en place différents projets sur le temps de midi ou le soir après la classe.

### LA CHORALE :

Mme Stein propose un atelier chorale, ouvert à tous les élèves volontaires à partir de la Grande Section. Cet atelier se déroulera les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h00 pour les élèves inscrits.



# À qui s'adresser

## **L'enseignant-e :**

Pour n'importe quelle question, problème avec votre enfant, sa scolarité... Vous devez vous tourner vers elle/lui afin d'ouvrir la discussion, qu'il (elle) réponde à vos interrogations. Il est préférable de convenir d'un rendez-vous au préalable si l'information nécessite une discussion. Les cahiers de liaison sont prévus pour des échanges familles/écoles.

## **La directrice :**

Intervient en médiation uniquement si vous n'arrivez pas à régler un problème directement avec l'enseignant-e de votre enfant. Elle n'est en aucun cas la supérieure hiérarchique de ses collègues. Elle peut faire le lien avec la mairie, l'Inspection de l'Éducation Nationale ou l'Inspection Académique pour tout problème de fonctionnement de l'école.

## **Les parents d'élèves représentants au Conseil d'École :**

Ils sont chargés de faire le lien entre le corps enseignant, la municipalité et les parents d'élèves dans le cadre des Conseils d'École (qui se tiennent trois fois par année scolaire).

## **Les coordonnées de l'école :**

Adresse : École primaire publique  
9 route de Ternant  
01 500 AMBUTRIX

Téléphone : 04 74 34 53 15

mail : [ce.0010469e@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010469e@ac-lyon.fr) (en cas d'absolue nécessité uniquement)

Ne contactez jamais un membre de l'équipe éducative sur ses coordonnées personnelles. Leur adresse, téléphone et mail sont d'ordre privé.